



Bulletin du
Cercle de
la Voile de
Villeneuve

No 39
Avril 2003



LA SOLITAIRE DU HAUT-LAC le 24 mai 2003



Mot du Président

La clôture de la saison de ski nous invite à repenser voile, régates, rencontres et majestueux couchers de soleil derrière la coupe jurassienne. Cela fait particulièrement du bien et nous aide à nous libérer l'esprit des récents agissements de certains grands de ce monde, des incertitudes autour du G8 ou de la crainte du SARS.

Rappelons-nous plutôt que le 5 janvier dernier nous couronnions en grande pompe Julien Ler. Son prédécesseur, Michel Ler, après un 24^{ème} mois de règne abandonne gracieusement sa condition royale pour rejoindre quelques semaines plus tard le Comité avec l'accord unanime de l'Assemblée générale.

Or, il se trouve que, peu après ladite Assemblée, beaucoup de membres du CVVi ont perdu le sommeil, non pas à cause du projet de modification de l'article 10, alinéa C et E de nos statuts, renvoyé à des jours meilleurs, mais bien à cause de nos champions de l'autre bout du lac à l'autre bout du monde, Team Alinghi. Cette aventure, suivie de très près par plusieurs d'entre vous, a comblé les espoirs les plus fous que nous osions formuler.

Team Alinghi, vous êtes les meilleurs !

Suite à la démission regrettée de Catherine Zoller, l'Ecole de Voile 2003 se déroulera sous la conduite de Sylvain Cochand. Plusieurs d'entre nous ont eu l'occasion de rencontrer Sylvain, qui a déjà fonctionné comme assistant de Catherine Zoller l'année dernière. Pour le bon déroulement de l'Ecole de Voile, Sylvain a besoin de l'assistance d'au moins un membre du Club les mercredis après-midi, selon le plan d'activités 2003. Les personnes intéressées et disposant du temps nécessaire voudront bien s'annoncer auprès de Véronique Richard ou de Sylvain Cochand. Cette tâche pourra ainsi être répartie entre plusieurs personnes.

L'Organisation 2003 de votre Club se compose comme suit :

Comité

Présidence: Gérard Plumettaz

Vice-présidence: Véronique Richard

Secrétariat: Pierre Guex

Trésorerie: Muriel Carraux

Starter: Claude Pittier

Coin-Coin & www.cvvi.ch: Michel Bonjour

Autres fonctions

l'Intendance du Club House: Raymond Berclaz

Ecole de voile: Sylvain Cochand

Ouchettaz Week: Guy Pittier

Nous souhaitons Bon Vent et disons merci à Guy Pittier, qui accepte la lourde tâche de l'organisation de l'Ouchettaz Week 2003. Il succède ainsi à Marie Pellet, que je tiens encore à remercier ici pour son énorme contribution à la vie de notre Club.

Nous voilà donc armés pour aborder avec confiance la saison 2003, et je vous souhaite à tous le plaisir que la voile peut apporter.

G.P.



Assemblée générale 2003

Les points importants

- 46 membres présents dont M. D. FLUCKIGER, syndic ; M. N. BAUMGARTNER, président du Sauvetage de Villeneuve ; M. et Mme PELLET, M. P. CLERC, M. G. THAULAZ, M. C-A. BLATTI, membres d'honneur ; Sa Majesté JULON 1^{er}, roi CVVi 2003
- 15 membres CVVi se sont excusés
- 6 nouveaux membres et 16 démissions
- Les comptes sont toujours sains et remarquablement tenus. (merci Muriel)
- L'école de voile est reprise par Sylvain Cochand. Catherine Zoller ne se représente pas en raison de problèmes de santé.
- Une Ouchettaz Week bénie des Dieux. (Merci à Marie et à la météo)
- Toit du Club : remboursement des dernières parts sociales.
- Nomination de 3 membres "Honoraires".
- M. Claude-Alain Blatti gagne le challenge du Syndic.
- M. Benjamin Porta gagne le challenge des dériveurs.
- Michel Crottaz est le barreur le plus fidèle aux régates du jeudi.
- P.A. Favre et Joël Flückiger sont les équipiers les plus fidèles.
- La décision du comité de demander aux membres d'honneur et honoraire de s'acquitter de la cotisation Swiss Sailing a provoqué une discussion houleuse. (status quo et report du débat à une date ultérieure)
- Le comité sortant renforcé par votre serviteur et réélu par applaudissement.
- La sortie du club renait de ses cendres.(23-24 août)
- Le CHL se courra en 6 manches avec un prix de fr. 1000.— chez Bucher & Walt

L'assemblée est levée à 21H45, soit une minute plus tard que l'année précédente.



LA SOLITAIRE DU HAUT-LAC LE 24 MAI 2003

Avis de course

Cette régata est soumise aux règles du RIC 2001-2004, à celle du Swiss Sailing, celles de l'ACVL et enfin des instructions particulières de course du CVVi.

1. Séries invitées (selon art. 1 b et c de l'ACVL)

Classe 1: de 1205 pts à 1615 pts blanc
Classe 2: de 1145 pts à 1204 pts rouge
Classe 3: de 1095 pts à 1144 pts vert
Classe 4: de 1055 pts à 1094 pts jaune
Classe 5: de 1015 pts à 1054 pts bleu
Classe 6: de 0975 pts à 1014 pts rose
Classe 7: 974 pts et moins noir

2. Parcours

Villeneuve - Cully - Villeneuve

3. Ligne de start, bouées, arrivée

Start: bateau start - bouée. L'île de Peilz doit être laissée à bâbord.

Cully: bouée orange, à 150 m au large du port de Moratel, à laisser à bâbord.

Arrivée: Ligne - mât de start sur la digue Nord du port - bouée lumineuse à laisser à bâbord.

4. Horaire

10h 25 A disposition Hisser le pavillon CVVi + coup de canon

10h 26 Attention Hisser le pavillon "P" + coup de canon

10h 29 Une minute Abaisser le pavillon "P" + long coup de trompette

10h 30 départ Abaisser le pavillon CVV + coup de canon

24h 00 clôture

5. Fanion de course

Le fanion de couleur de la classe doit être porté dans le pataras (art. 15 d).

6. Gilet de sauvetage

Le port du gilet de sauvetage est obligatoire, quelle que soit la météo.

7. Abandons

Le barreur de tout yacht contraint à l'abandon est tenu d'informer immédiatement le Comité de course, au club-house, tél. (021) 960 29 18.

8. Classement

Le classement sera établi en temps réel, par classes.

9.a Augmentation de stabilité

Exceptés les multicoques qui peuvent utiliser leurs trapèzes, l'usage de trapèzes, de planches de rappel ou d'échelles n'est pas admis.

9.b Pilote automatique

Les régulateurs d'allure, pilotes automatiques sont maintenant autorisés. Il faut souligner qu'ils n'augmentent en aucun cas votre sécurité !

10. Eclairage

Les bateaux seront équipés des feux réglementaires selon art. 14.2 du règlement ACVL.

11. Pénalités

Une infraction aux règles du chapitre IV du RIC pourra être rachetée en appliquant la pénalité de rotation de 720°, Annexe B1 des règles de course.

12. Réclamation

Toute réclamation doit être déposée réglementairement 1 heure au plus tard après le passage de la ligne.

13. Responsabilité- Sécurité

Chaque concurrent est seul juge pour décider de prendre le départ ou poursuivre la course.

En s'inscrivant et en participant à cette régata, chaque concurrent renonce à toute prétention en responsabilité ou autre à l'égard du CVVi et des personnes responsables de l'organisation de la régata.

14. Publicité

Les dispositions du Swiss Sailing sont applicables, en particulier l'annexe A3 du RIC.

15. Classements, challenges

(au minimum 3 bateaux au départ)

Un classement séparé sera établi pour les classes F, pour autant qu'il y ait 3 bateaux classés. Ces bateaux s'inscrivent cependant dans leur classe ACVL.

SOLITAIRE premier yacht arrivé

REMPART II premier classe 1

CVVi premier classe 2

MOINE premier classe 3

COMITE III premier classe 4

20 EME premier classe 5

KOSCHMANN premier classe 6

REMPART I premier classe 7

UAP premier classe F

16. Distribution des prix

Le dimanche 25 mai à 10h 30 au club-house.

17. Inscriptions

Sur le site www.cvvi.ch ou au Club House avant la régata.

BON VENT ! CVVi, le Comité de course

PS: - Le Comité de course recommande à chaque participant de porter sur lui, dès la tombée de la nuit, un bâton phosphorescent.

- Le Roi CVVi est dispensé de la finance d'inscription!

Saison CVVi 2003 (janvier-juin)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1	Nouvel An		Conc. de ski		R	
2						
3					Ouverture	
4						EV
5	Les Rois					R
6						
7						
8					R	
9						Lundi Pentecôte
10					Rte du Rhône	
11						EV
12				Ski-Voile		R
13						
14						
15			Nettoyages		R	
16						
17						
18				Vendredi Saint		EV
19						R
20				Pâques		
21				Lundi de Pâques	EV	
22					R	
23						
24					Solitaire	Semaine du Soir CVVT
25						
26				Critérium Dod et Open 5.7		
27						
28					EV	
29					Ascension	
30						
31	AG CVVi					
	Dimanche		Fêtes		Va. scolaires	



Saison CVVi 2003 (juillet-décembre)

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
	Fête Nat.					1
EV						2
R		EV				3
		R	Régate			4
			d'automne			5
						6
Ouchet taz Week						7
						8
	Mi-été					9
	Mi-été	EV				10
		R	Clôture			11
						12
		Régate CVVC de Crit. MTX Surprise				13
				S.Ec. voile	Rg. de Noël	14
						15
	Nocturne					16
	des Lestés	EV				17
		R sponsors				18
Crit. 6.5, Dod,						19
Open et Dolphin						20
		J. féd	Championnat de			21
		L.Jeûne	série 6.5			22
	Sortie CVVi	24H Corsaires				23
		R				24
			La Der		Noël	25
Régate des			La Der			26
Vieux bateaux	EV					27
	R					28
						29
	La Chablaisienne					30
	Bouveret Cup				St Sylvestre	31
CVVi		CHL		ACVL		



MODIFICATIONS JAUGE ACVL 2003

(Le texte ci-dessous est issu du site de l'ACVL)

Ces modifications sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2003. Le règlement complet se trouve sur le site de l'ACVL

Article 1a Définition des classes

Tous les yachts monocoques et respectant les restrictions du présent règlement, sont classés selon un coefficient exprimé en nombre de points. Ce coefficient est calculé par la jauge ACVL94.

Les classes sont définies ainsi:

Classe 1	1205 - 1615 pts
Classe 2	1145 - 1204 pts
Classe 3	1095 - 1144 pts
Classe 4	1055 - 1094 pts
Classe 5	1015 - 1054 pts
Classe 6	975 - 1014 pts
Classe 7	974 pts et moins

Il est autorisé de dépasser le maximum de 1615 points par addition d'un supplément de 15 points par tranche d'âge de 5 ans, avec un maximum de 60 points additionnels. La limite supérieure de la classe 1 pourra donc atteindre 1675 points. La tranche d'âge se définit par rapport à l'année de construction du bateau tel que mentionné à l'article 6 alinéa b) du présent règlement.

Article 2

- b) La longueur maximum LMHT est fixée à 16 m, mesurée entre le point d'amure du plus grand spinnaker et le tableau arrière. Tout élément extérieur à la coque, fixe ou rétractable, hormis le beaupré et/ou le tangon est interdit.
- c) Si le maître-couple est concave dans les hauts, la flèche de l'arc compris entre le bouchain et le livet de pont ne doit pas dépasser 5 cm. Le livet de pont est défini comme étant la courbe extérieure du plat-bord ou du liston.
- d) Les échelles et planches de rappel ou autres artifices similaires sont interdites. Les ballasts et les lests mobiles sont autorisés à condition d'être mus par une force manuelle en course.
- e) Le guindant de la grand-voile maximum autorisé est de 1.6 x LOA.



Notre Cathy nous a quittés

Mme Catherine Merle-Zoller quitte l'école de voile pour des raisons de santé. Nous la remercions de son engagement dans notre club et lui souhaitons bon rétablissement !

Personne ne s'étant présenté pour lui succéder, M. Sylvain Cochan de Nautic Loisirs, qui officiait comme adjoint lors de la saison 2002, a gentiment accepté de reprendre le flambeau. (nous cherchons toujours des volontaires pour le seconder sur l'eau !)
Merci Sylvain et bon vent pour 2003 !

Sylvain Cochan
Nautic Loisirs
1844 Villeneuve

Natel 078 606 15 88
E-Mail info@nauticloisirs.ch



WEBC@M ET WWW

Une modification de notre abonnement ADSL pour 2003 nous permet de réduire ces frais de moitié !

Vous aviez certainement remarqué qu'il fallait beaucoup de vent pour que l'anémomètre du CVVi daigne indiquer autre chose que 0 km/h. Mais son concepteur (M. Goin) l'a révisé et il est maintenant tout content de tourner même par faible brise. Comme il a fallu descendre le mât pour faire ce travail, M. Gianni Tanferi de ID Electronic en a profité pour réviser la caméra. Je remercie toutes les personnes qui m'ont aidé à mettre en ordre ces appareils.

MB



CONCOURS DU SKI CLUB

Comme chaque année le Cercle de la Voile est invité à participer au concours interne du ski club. Une équipe a fait le déplacement afin de représenter le CVVi. Claude Nicaty, Claude Pittier et Guy Pittier ont relevé le défi pour nous. Ils ont réussi à arracher une honorable deuxième place, le sauvetage se plaçant pour la deuxième année consécutive en tête. Merci à l'équipe du CVVi et bravo aux sauveteurs.

Toutes nos félicitations et à l'année prochaine.

Claude Pittier



La Semaine des Alizés 2003

Cette année, comme l'an passé, le CVVi fut représenté par un équipage lors de «La semaine des Alizés » du 17-26 janvier 2003. Cette course-croisière, disputée dans les Grenadines, a vu s'affronter dix équipages à bord de Gib Sea 43' tous identiques. L'équipage villeneuvois composé de Julon Berset, Line Vasta, Jean-Da Guex, Pierre Guex, Jean-Jacques Hodel et son amie, se classe 8^{ème} après les huit régates courues. Ce résultat peu glorieux s'explique par la beauté du paysage qui occupait nos regards plus que les penons du génois, ainsi que par la flore de la carène...

Cette régata organisée chaque année par des membres du CNV (Versoix) est une manière sympathique de découvrir les Caraïbes ; chaque jour un paysage divin, tous les soirs un mouillage différent.

Nous avons embarqué à Marin (Martinique) et sommes descendus vers le sud jusqu'à Union en faisant escale à Ste Lucie et Bequia puis remontés jusqu'en Martinique via Moustique et St Vincent, ce qui représente un périple d'environ 250 miles divisé en étapes de 20 à 50 miles. Le comité de course disposait d'un catamaran pour donner les départs (au près SVP) et juger les arrivées (quand ils arrivaient à nous dépasser...). Tous les soirs, les équipages se réunissaient autour d'un repas arrosé des spécialités locales (Ti-punch et Planteur).

Quel bonheur de naviguer au mois de janvier sur une eau à 30°C avec 20 nœuds de vent !!!... Finalement, qu'importe le résultat ?!

PG





NETTOYAGE DU CLUB HOUSE

Le 15 mars 2003, grands nettoyages au club ! Effectivement, suite à la convocation, beaucoup de membres étaient présents et le travail fut rondement exécuté.

Remerciements chaleureux à toute l'équipe qui a œuvré dans une bonne ambiance.

Merci à Loulou pour le repas.

Les bateaux de l'école de voile seront repris en mains le 3 mai 2003 par Pierre Guex, Alain Deriaz et Michel Bonjour.

Le Comité



BEAUSOBRE REDEVIENT RACER

Après être revenu au mât en bois, **Beausobre** a pris le chemin de Roche pour se rapprocher encore plus de ce qu'il était lors de sa première mise à l'eau : un bateau sans cabine !

Beaucoup d'heures de travail et quelques fiestas plus tard, il reviendra plus beau qu'avant. Quant au CVVi, il hérite d'un présentoir un peu spécial pour ses challenges.

En attendant l'objet fini, voici un aperçu de l'ampleur du travail.

MB



Notre traditionnelle Solitaire du Haut Lac est dotée d'une
planche de prix fournis par les vigneronns encaveurs
suivants :

Association Viticole de Villeneuve
Rue des Pressoirs
1844 Villeneuve
Tél 021/960.17.60

F. Lehmann Vins
Rte du Grammont
1844 Villeneuve
Tél 021/960.10.72

Jean-Jacques Bertholet
Gd-Rue 36
1844 Villeneuve
Tél 021/960.35.90

Scex du Châtelard Daniel Allamand
1844 Villeneuve
Tél 021/960.18.66

Cave des Moines Norbert Diserens
Rte des Moines 9
1844 Villeneuve
Tél 021/960.12.01

Louis Amiguet
Gd-Rue 25
1844 Villeneuve
Tél 021/960.10.22

Le CVVi les remercie de leur don et de leur fidélité.